

PETITION POUR UN VERITABLE PERMIS DE CONDUIRE PROFESSIONNEL.

Les professionnels de la route parcourent en moyenne 4 000 km par semaine voire plus pour certains.

L'accord de 1992 sur le permis à points, concernant le financement du rattrapage de point n'est plus respecté par l'Etat.

Entre 1992 et aujourd'hui, le nombre de point retiré par infraction a été multiplié par 2 voire 3.

Les professionnels du transport ne sont pas sur le même pied d'égalité en Europe.

La pression sur les professionnels de la route est trop forte, une remorque, un car, un bus qui dépasse à un feu "flash", un virage à angle droit donc obligé de mordre sur la ligne blanche " pris par une caméra" et il y a encore plein d'exemples.

Au 1er janvier entrera en vigueur le nouvel article du Code de la Route L.121-6 qui rend obligatoire **la délation par le chef d'entreprise de toutes infractions commises par son salarié.**

Comment construire sa vie avec un permis de conduire? Les professions de la route n'attirent plus les jeunes, c'est un constat.

Les véhicules lourds sont impliqués dans moins de 3 % des accidents de la route, si on ne compte que les routiers Français, encore moins.

La vie privée des professionnels de la route ne doit en aucun cas impacter la vie professionnelle et vice versa. C'est pourquoi, nous salariés du transport par route, nous réclamons et exigeons la mise en place d'un véritable permis de conduire professionnel.

Oui, je veux un permis de conduire professionnel

Non, je ne souhaite pas un permis de conduire professionnel

Commentaire :

NOM :

PRENOM :

PROFESSION :

A renvoyer par courriel à : secretariat@fo-transport.com

A remettre aux candidats à l'élection présidentielle.